

Bureau syndical du 19.07.2017

1	Autorisation donnée à Mr le président pour signer la convention financière entre la commune de NEUFLIEUX et l'USEDA pour le déploiement de très haut débit sur le territoire de la commune.
2	Autorisation donnée à Mr le président pour signer l'avenant n°1 la convention financière entre la communauté de communes des Portes de la Thiérache et l'USEDA pour le déploiement de très haut débit sur le territoire de communauté de communes. (modification planning de déploiement – annule et remplace convention signée par l'USEDA le 10-01-2017)
3	Programme complémentaire n°14 REN 2016 rénovation éclairage public (éradication des ballons fluorescents)